

Défense antimissile : une composante essentielle des conflits contemporains

4.9.2026 - Jean-Loup Samaan | Institut Montaigne

La défense antimissile prend une place de plus en plus conséquente dans les stratégies nationales, du Golfe à l'Ukraine ou d'Israël aux États-Unis. La France se montre réticente, privilégiant la dissuasion nucléaire, craignant l'inféodation aux États-Unis et soulignant que les systèmes antimissiles ne sont jamais infallibles. Pourtant, la défense antimissile n'est plus un sujet de science-fiction mais un besoin opérationnel face à des menaces immédiates. Comment la France peut-elle s'adapter ?

En mai 2025, le président américain Donald Trump a annoncé en fanfare un vaste projet de défense antimissile, baptisé "Golden Dome". Si l'on veut bien croire les promesses du président américain, cette entreprise entend garantir une défense intégrale du territoire américain d'ici seulement trois ans, et ce, en partie grâce à des intercepteurs spatiaux qui restent à développer.

Depuis l'annonce dans le Bureau ovale, peu de choses ont avancé sur le sujet de "**Golden Dome**", mais *a minima*, ce dernier a remis sur le devant de la scène la question de la **défense antimissile**, sujet qui suscite traditionnellement le scepticisme au sein de la communauté stratégique française.

Or, l'emphase trumpienne autour du Golden Dome ne doit pas masquer une réalité beaucoup plus concrète : **en 2026, la défense antimissile est désormais omniprésente dans les conflits à travers le monde**, que ce soit en Ukraine, dans le Golfe, en Israël ou encore en Asie-Pacifique. Alors qu'une majeure partie de nos partenaires investit dans ces moyens, la France s'est longtemps méfiée. **Fortement influencée par sa doctrine nucléaire, la vision française a tardé à prendre en compte la menace que représentent les missiles et les drones** dans le cadre d'une escalade militaire plus ambiguë, qui resterait en deçà du seuil du feu nucléaire.

"Fortement influencée par sa doctrine nucléaire, la vision française a tardé à prendre en compte la menace que représentent les missiles et les drones."

Ce retard est en train d'être corrigé par les discours de l'Élysée ou encore par les documents de la Stratégie nationale. Cette adaptation française à l'ère de la défense antimissile doit permettre d'éviter, d'une part, notre déconnexion vis-à-vis des préoccupations stratégiques de nos partenaires et alliés ; d'autre part, la marginalisation de notre base industrielle et technologique de défense dans un domaine de plus en plus structurant du marché de l'armement. En ce sens, **plutôt que de s'opposer frontalement au projet américain de défense antimissile, la France pourrait se positionner sur un segment complémentaire.**

L'ubiquité de la défense antimissile

Longtemps décriée pour ses limites technologiques et son coût financier faramineux, la défense antimissile est devenue, en 2026, une composante essentielle des conflits contemporains. Dans la guerre qui l'oppose à la Russie, l'armée ukrainienne s'appuie sur plusieurs systèmes fournis par ses alliés occidentaux tels que les batteries Patriot américaines, mais Kiev développe également ses propres capacités, notamment pour intercepter les drones russes. De son

côté, la France s'est récemment engagée à transférer à l'Ukraine deux systèmes de défense SAMP/T dotés de missiles sol-air Aster-30, tout en préparant la livraison de quatre autres batteries SAMP/T NG (version améliorée du système).

Au Moyen-Orient, la défense antimissile n'est plus un enjeu théorique depuis bien longtemps. Israël est le premier État de la région à avoir non seulement investi, mais aussi mobilisé ses propres moyens pour protéger sa population. Depuis 2012, Iron Dome a intercepté des milliers de roquettes lancées par le Hamas ou le Hezbollah. Le système s'ajoute à d'autres composantes, telles qu'Arrow et David's Sling, qui répondent respectivement à des missiles de longue et de moyenne portée.

Toujours au Moyen-Orient, un cap a été franchi depuis avril 2024. Après une frappe israélienne sur le consulat iranien à Damas, le régime iranien a lancé plus de 300 missiles balistiques et de croisière, ainsi que des drones, sur le territoire israélien. L'armée israélienne, aidée par les États-Unis, le Royaume-Uni, la France et plusieurs pays arabes (Jordanie, Arabie saoudite), a alors mené la plus vaste campagne de défense antimissile à ce jour. Cette séquence a semblé exceptionnelle par les moyens déployés et la complexité d'une défense impliquant des systèmes différents et de multiples pays. Pourtant, quelques mois plus tard, le scénario s'est répété : à l'automne suivant, Israël a éliminé le chef du Hezbollah libanais, Hassan Nasrallah. En retour, l'Iran a tiré à nouveau près de 200 missiles sur l'État hébreu. À nouveau, Tsahal et l'armée américaine ont intercepté la majorité des projectiles.

À partir de février 2026, la menace des missiles s'invite également dans la péninsule arabique. En pleine opération israélo-américaine contre l'Iran, les pays du Golfe, jusqu'ici épargnés par les conflits au Levant, sont pris pour cible par Téhéran qui déclenche une pluie de missiles et de drones sur les hôtels, les ports ou les aéroports de Dubaï, d'Abu Dhabi ou de Doha. En l'espace de six semaines, 1372 missiles et 4415 drones iraniens s'abattent sur les capitales du Golfe. En urgence, les gouvernements sur place activent leurs défenses antimissiles, principalement américaines. Celles-ci permettent d'éviter la catastrophe. Mais face aux drones Shahed de Téhéran, dont le coût est "seulement" de 30 000 euros, les dirigeants arabes ne peuvent pas s'en remettre à leurs intercepteurs Patriot et THAAD aux coûts respectifs de 3,4 millions d'euros et 10,9 millions d'euros. Ils doivent chercher toutes les solutions possibles. Les Émirats Arabes Unis (EAU) déploient des batteries de défense aérienne sud-coréennes Cheongung-II, moins chères que les Patriot américains et envoyées en urgence par Séoul. Fait inédit, Israël envoie même une batterie Iron Dome aux EAU pour témoigner de sa solidarité à l'égard de son allié du Golfe.

Si la défense antimissile est donc devenue un impératif pour les gouvernements du Moyen-Orient, la donne a également changé sur le continent européen. Depuis l'été 2023, la Russie mène une campagne d'agression de basse intensité en lançant ses drones au-dessus de l'espace aérien d'une douzaine de pays européens (dont la France), menaçant leurs infrastructures critiques, y compris leurs sites nucléaires. Ces provocations, bien loin du champ de bataille ukrainien, exposent la vulnérabilité de nos alliés et soulèvent la question de la réponse adéquate. Le sujet n'est pas nouveau pour les gouvernements de l'UE. Peu dotées de capacités de défense aérienne, les armées européennes avaient déjà fortement souffert lors de l'opération Aspides lancée en février 2024 pour protéger le trafic maritime en mer Rouge. Au printemps de 2024, la marine française avait utilisé 22 missiles sol-air Aster-30 (au coût unitaire de 1,7 million d'euros) en l'espace de trois mois pour intercepter les missiles et les drones des Houthis. D'autres pays tels que l'Italie, souffrant de limites capacitaires, avaient employé des canons pour détruire les drones des Houthis. En d'autres termes, en 2026, la défense antimissile n'est plus un sujet de science-fiction mais un besoin opérationnel face à des menaces immédiates.

"En 2026, la défense antimissile n'est plus un sujet de science-fiction mais un besoin opérationnel

face à des menaces immédiates."

La lente évolution de la position française sur la défense antimissile

En dépit de l'importance accrue de la défense antimissile au cours des dix dernières années, la France a tardé à mettre à jour son logiciel en la matière. Longtemps, les gouvernements français se sont opposés à l'idée de faire de la défense antimissile un pilier de la stratégie nationale. Le premier argument est d'ordre technique : les militaires et ingénieurs français rappellent, à juste titre, qu'aucun système de défense antimissile ne peut garantir une protection intégrale et permanente du territoire. Qu'il s'agisse des systèmes israéliens (Arrow, Iron Dome) ou américains (Patriot, THAAD), **les taux d'interception revendiqués sont élevés - souvent autour de 90 % selon les estimations officielles - mais ils ne sont pas infallibles.** Que ce soit en Israël ou à Dubaï, les drones et les missiles iraniens peuvent parfois contourner les défenses et causer d'importants dégâts. Dès lors, il serait illusoire de s'en remettre à un dispositif non seulement imparfait, mais également extrêmement coûteux.

Se mêle à ces réserves techniques une méfiance française à l'égard d'une entreprise de défense antimissile perçue comme une obsession américaine. Non seulement le sujet cristallise des divergences fondamentales entre Français et Américains sur la doctrine militaire, mais, à Paris, on voit l'activisme américain sur le sujet comme une campagne visant à mettre au pas les alliés européens, à la fois sur le plan politique et industriel. En effet, si la défense antimissile devenait un pilier de la posture stratégique américaine, elle le deviendrait mécaniquement pour l'ensemble des membres de l'OTAN. Il n'y a alors qu'un pas à franchir pour préconiser l'achat de matériel américain par ces mêmes alliés transatlantiques.

Cette appréhension de Paris était déjà au cœur de vives tensions entre la France et les États-Unis il y a plus de 15 ans. Les relations entre la Maison-Blanche et l'Élysée s'étaient fortement tendues lorsque l'administration Obama avait poussé, lors du Sommet de l'OTAN à Lisbonne en 2010, à intégrer la défense antimissile dans les structures de l'Alliance. **Le rejet français de la défense antimissile résulte donc aussi de la crainte légitime d'une inféodation continue des Européens aux positions américaines.**

"Peut-on vraiment se satisfaire d'un système qui, sur dix missiles dotés de têtes nucléaires lancés sur le territoire français, en interceptera neuf ? Selon ce raisonnement, rien ne peut remplacer la dissuasion nucléaire, la seule réponse adéquate face à ce type de menaces."

Enfin, la résistance française à la défense antimissile a longtemps été vive car le sujet touche à un élément central, si ce n'est intime, de notre stratégie nationale : la dissuasion nucléaire. Dans le cadre de la compétition nucléaire, peut-on vraiment se satisfaire d'un système qui, sur dix missiles dotés de têtes nucléaires lancés sur le territoire français, en interceptera neuf ? Selon ce raisonnement, rien ne peut remplacer la dissuasion nucléaire, la seule réponse adéquate face à ce type de menaces.

Néanmoins, ce schéma de pensée conduit à n'envisager la défense antimissile que dans le cadre de scénarios militaires extrêmes, où la France devrait se protéger face à une puissance nucléaire

hostile ou à un rival menaçant ses intérêts vitaux. Dans de tels scénarios, la dissuasion nucléaire demeure certes la réponse la plus convaincante pour "sanctuariser" le territoire français. Mais l'emploi de la défense antimissile aujourd'hui ne correspond pas à ces scénarios.

Ce que l'on observe en Europe ou au Moyen-Orient révèle des **logiques d'escalade beaucoup plus ambivalentes**. Lorsque la Russie projette ses drones au-dessus des espaces aériens européens, elle n'entend pas détruire ces pays (et *in fine*, les dégâts demeurent minimes). Moscou entend exposer les carences des appareils de défense européens et saper le moral de leurs populations. Les planificateurs russes font le pari qu'aucun dirigeant de l'OTAN ne risquera une escalade nucléaire face à de telles menaces. Même au Moyen-Orient, dans le conflit continu entre Israël et l'Iran depuis 2024, Téhéran n'a pas l'illusion de croire que ses missiles et ses drones entraîneront l'effondrement de l'État hébreu. Il s'agit ici aussi de semer le chaos et de montrer que le régime iranien peut tenir tête à ses ennemis israéliens et américains. La réponse israélienne à ces attaques souligne d'ailleurs les écueils de la logique française : le statut de puissance nucléaire d'Israël ne dissuade pas de telles attaques et en réalité, les intercepteurs Arrow permettent de contenir l'escalade avec le régime iranien.

En Europe comme au Moyen-Orient, la défense antimissile apparaît donc comme une réponse adéquate, bien qu'imparfaite, pour réduire l'impact des missiles et des drones envoyés par l'adversaire sur les infrastructures et les populations des pays concernés.

Confrontés à ce diagnostic international, les dirigeants français restent prudents et soutiennent que, dans la configuration actuelle, le pays n'a pas à craindre de telles attaques. Une telle confiance pourrait s'avérer hasardeuse. Depuis deux décennies, la prolifération des technologies de missiles et des drones entre les mains de groupes non étatiques au Moyen-Orient et sur le pourtour méditerranéen n'a cessé de s'accélérer. Que ce soit par leur portée ou leur précision, ces arsenaux pourraient, demain, être employés par une organisation telle que les Houthis au Yémen, soit contre nos forces armées déployées dans une opération extérieure, soit directement contre des centres urbains sur notre propre territoire.

In fine, **le scepticisme français va à rebours des préoccupations de nos alliés européens et de nos partenaires au Moyen-Orient**. Face à l'accélération des campagnes de missiles et de drones, **la posture de Paris tend à irriter inutilement ceux qui se trouvent déjà en première ligne et n'ont pas le luxe de se livrer à des constructions intellectuelles mettant en avant la dissuasion plutôt que la défense**. Ces tensions entre la France et ses alliés sont depuis longtemps palpables au sein de l'Alliance Atlantique. Elles ont ressurgi lorsque le gouvernement allemand d'Olaf Scholz a lancé, en 2022, son initiative European Sky Shield, s'appuyant sur des systèmes américains et israéliens, au grand dam de la présidence d'Emmanuel Macron. Au Moyen-Orient, les Israéliens, mais aussi les Émiratis, devraient continuer à investir massivement dans leurs capacités de défense antimissile, considérant non seulement que leurs systèmes ont fait leurs preuves, mais aussi que la menace croissante des missiles et des drones iraniens ne permet pas de s'en remettre uniquement à une posture de dissuasion.

Une nouvelle donne dans la vision française de la défense antimissile ?

Fort heureusement, **le gouvernement français ne reste pas immobile** face à ces nouveaux développements. Si les résistances restent tenaces, les lignes bougent. Une étape significative a été franchie en mars dernier lors du discours du président de la République consacré à la dissuasion. Dans ce dernier, le chef de l'État articule une vision qui n'oppose plus frontalement la dissuasion et la défense antimissile, mais, au contraire, fait de la seconde un complément de la première. Selon un

triptyque s'appuyant également sur les capacités d'alerte avancée et de frappes en profondeur, la "défense aérienne élargie", pour reprendre les termes d'Emmanuel Macron, viendrait "épauler" la dissuasion. Cette nouvelle place consacrée à la défense antimissile était déjà en germe dans la Revue nationale stratégique de 2025 qui en faisait une composante de cet "épaulement". Cette mention de la défense aérienne comme l'un des piliers de l'articulation entre les stratégies nucléaires et conventionnelles est nouvelle et n'apparaissait pas dans le discours du président en 2020.

Cette évolution est la bienvenue, tant d'un point de vue stratégique que diplomatique et industriel. Le décalage persistant entre la France et ses partenaires sur la défense antimissile a des conséquences très concrètes sur le plan industriel, car il amplifie le phénomène même que Paris craint : la marginalisation de nos industries de défense au profit de celles des États-Unis. Ces derniers demeurent hégémoniques en la matière. En Europe, au Moyen-Orient ou en Asie, les systèmes américains tels que les batteries Patriot et THAAD sont fortement convoités et leur emploi sur les théâtres de guerre ces dernières années devrait amplifier cette tendance.

Le projet Golden Dome prolonge cette tendance en l'élargissant au domaine spatial. À plusieurs égards, le projet de "Golden Dome" par Donald Trump rappelle celui du président Ronald Reagan, qui avait lancé en 1983 l'Initiative Stratégique de Défense. Jugée tout aussi irréaliste, celle-ci avait alors été renommée avec sarcasme par ses détracteurs "Star Wars". Néanmoins, malgré son ambition démesurée, l'ISD avait en son temps irrigué de nombreux programmes de recherche et développement de l'industrie de la défense américaine, que l'on voit aujourd'hui déployés sur les théâtres de guerre à travers le monde, tels que les batteries Patriot et THAAD. La défense antimissile israélienne naît également dans le sillage de la coopération militaire entre Washington et Tel Aviv au cours de ces années.

En annonçant le déploiement futur d'intercepteurs dans l'espace, l'administration Trump marque donc une étape nouvelle dans les projets de défense antimissile, et plusieurs alliés européens et asiatiques font fi des critiques et affichent leur soutien.

Mais plutôt que de se poser en rempart contre l'entreprise américaine, Paris pourrait plutôt proposer une alternative. À cet égard, le gouvernement français a signé en août dernier un accord de coopération avec la Suède, comprenant la fourniture de quatre frégates dotées de missiles Aster-30. Pour Emmanuel Macron, ce contrat devrait permettre à Stockholm de contribuer à "l'épaulement de la dissuasion avancée" française.

Cette alternative peut prendre une autre forme. Si Golden Dome cristallise les ambitions les plus coûteuses en matière de défense antimissile, une autre dynamique se dessine : **le développement de systèmes de défense low-cost.** Face à des drones qui coûtent une dizaine de milliers d'euros et peuvent être rapidement produits en grande quantité, les solutions américaines s'avèrent inadéquates. Aucun pays ne peut s'en remettre à des intercepteurs Patriot et THAAD pour défaire la menace des drones. Plusieurs pays se positionnent ainsi en faveur du développement de systèmes de défense à bas coût. Israël, avec Iron Dome et Iron Beam, mais aussi l'Ukraine ou encore la Corée du Sud, sont devenus des acteurs de premier plan en la matière.

Dans ce paysage industriel de la défense antimissile en pleine évolution, la France peut sembler absente. Pourtant, notre base industrielle et technologique de défense dispose de solides atouts en la matière. En témoignent le système anti-drone Helma-P déployé par Cilas lors des Jeux olympiques de 2024 et le projet de démonstrateur d'arme laser Syderal porté par le consortium MBDA, Safran, Thales et Cilas.

Si dans la couche supérieure de la défense antimissile, il serait illusoire de chercher à rivaliser avec

les Américains, **la France pourrait amplement renforcer ses moyens dans la couche basse.** Non seulement elle serait à même de devenir compétitive, mais cela pourrait également constituer une offre précieuse auprès de nos partenaires internationaux. Dans le Golfe, les EAU et le Qatar pourraient manifester leur intérêt pour des solutions françaises. De même, en Asie du Sud-Est, des pays comme l'Indonésie ou Singapour, soucieux de se défendre contre des menaces de basse intensité, seraient également intéressés. **En ce sens, une nouvelle approche de la défense antimissile permettrait de renforcer notre posture en tant que partenaire de sécurité.**

Copyright : Sergei SUPINSKY / AFP

Système de défense anti-aérien ukrainien frappant un drone russe à Kiev, le 30 août 2026

<https://www.institutmontaigne.org/expressions/defense-antimissile-une-composante-essentielle-des-conflits-contemporains>